

**Dispositifs d’INJEP Veille & Actus n° 482 du 20 avril 2022**

**Education : 1 arrêté et 1 décret**

# [Arrêté du 30 mars 2022](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045537874) modifiant l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique

Journal officiel du 10 avril 2022

[**Article 1**](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000045537876)

Au troisième alinéa de l'article 12 de l'arrêté du 16 juillet 2018 susvisé, les mots : « avoir lieu jusqu'à la fin de la série d'évaluations ponctuelles de terminale » sont remplacés par les mots : « être organisée jusqu'au début de l'année scolaire suivante ».

[**Article 2**](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000045537878)

Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la session 2022 du baccalauréat.

[**Article 3**](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000045537879)

Le présent arrêté s'applique dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie.

# [Décret n° 2022-540 du 12 avril 2022](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045570660) relatif au comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement

Journal officiel du 14 avril 2022

Ce décret modifie la [partie réglementaire du code de l'éducation](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idSectionTA=LEGISCTA000006095806&dateTexte=29990101&categorieLien=cid) afin, tout d'abord, de prendre en compte la transformation du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté en comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement en raison de l'élargissement de sa compétence aux problématique environnementales. Le décret modernise ensuite le fonctionnement de cette instance.